Canada : une femme condamnée à apprendre l'islam pour avoir arraché un voile

26/11/2011 à 23h56

Une femme, qui a plaidé coupable d'agression pour avoir tiré le niqab d'une musulmane dans un centre commercial de Mississauga en Ontario, a reçu une sentence suspendue vendredi.

Rosemarie Creswell a plaidé coupable d'agression, après que la caméra de sécurité du centre commercial l'a montrée en train d'arracher le niqab d'Inas Kadri au Centre Sheridan de Mississauga, en août 2010. Kadri était accompagnée de ses deux jeunes enfants au moment de l'attaque.

La victime affirme que deux femmes se sont approchées d'elle et que l'une d'elles a commencé à l'admonester. «**Elle a critiqué ma religion, mon voile facial et ma présence au Canada**», a déclaré Kadri à l'émission Metro Morning sur la radio de CBC vendredi. «Ce fut un choc».

Le juge Ian Cowan a condamné Creswell à une peine avec sursis et à un an de probation et de service communautaire. Cela signifie qu'elle aura un casier judiciaire mais qu'elle ne sera pas emprisonnée. «À quoi pensiez-vous… », a-t-il dit. On ne peut pas tolérer que des gens soient agressés à cause de leur différence».

Le juge a proposé que Creswell accomplisse une partie de ses travaux communautaires dans une mosquée locale afin d'en apprendre davantage sur l'islam.

CBC via Poste de veille

Merci à Stormisbrewing